



DECISION MUNICIPALE N°~~010~~/DM/C-MGA/SG/2025
PORTANT ANNULATION D'UNE PRODECURE D'AVIS DE DEMANDE DE COTATION

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA,
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/24 du 24 décembre 2019 Portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°60/341 du 31 décembre 1960 portant création de la Commune Rurale de Meiganga ;
Vu le Décret n°77/203 du 19 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N°93/322 du 25 novembre 1993 ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun
Vu le Décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;
Vu le Décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur RIBOUEM A MOUNGAM LOUIS FLORENT, Administrateur Civil Principal aux fonctions du Préfet du département du Mbéré ;
Vu l'Arrêté n°000100/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Commune de Meiganga et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020.
Vu le Décret N°2018/366 du 20-06-2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Avis de demande de Cotation N°0001/DC/C-MGA/CIPM/2025 du 31-01-2025 pour l'électrification en énergie solaire du Centre de Santé Intégré de KAKA, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua ;

Considérant les nécessités de service,

D E C I D E -

Article 1^{er}. – L'Avis de demande de Cotation N°0001/DC/C-MGA/CIPM/2025 du 31-01-2025 pour l'électrification en énergie solaire du Centre de Santé Intégré de KAKA, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua **est annulé.**

Article 2.- La présente décision qui prend effet dès sa publication, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :
• ARMP/ADINGDERE
• PREFET/MBERE
• DOMAP/MBERE
• CIPM/C-MGA
• AFFICHAGE
• SOUMISSIONNAIRES
• CHRONO/ARCHIVES.



10/01/2025
Le Maire,
Aboubakar Kombo
Commandeur de l'Ordre de la Valeur